

CONVOCATION

Le Conseil municipal de Charentilly est convoqué pour le lundi 15 février 2010 à 20 heures 30 en séance ordinaire, salle de la mairie.

Convocation affichée le 10 février 2010.

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du mardi 19 janvier 2010.
- Modification n° 2 du POS, information.
- Vote des taux des impôts locaux directs.
- Relocalisation de la bibliothèque
- Élections régionales, tableau des permanences.
- Comptes-rendus des Commissions.
- Comptes-rendus des EPCI.
- Questions diverses.

PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 15 FEVRIER 2010

A 20 HEURES 30

L'an deux mil dix, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques Boullenger, Maire.

Étaient présents :

Mme Dutertre, 1^{ère} adjointe, M. Lehagre 2^{ème} adjoint, M. Motard 3^{ème} adjoint, Mme Bouin 4^{ème} adjointe.

M. Meichel, M. Rué, Mme De Sousa, Mme Cheruau, M. Galopin, M. Biard, Mme Lamamy-Lacoste, M. Savard, M. Hatwell, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent excusé :

M. Guyon, Conseiller municipal.

Nomination du secrétaire de séance :

Mme De Sousa, conseillère municipale est élue à l'unanimité, secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du mardi 19 janvier 2010 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Modification n° 2 du POS, information :

M. le Maire rappelle que la modification porte sur la mise en constructible d'une partie de la zone NAs à proximité des installations sportives dans le cadre de la construction de la future école.

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours a été chargée de l'élaboration du dossier d'enquête.

M. Pierre Reina a été nommé commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif d'Orléans.

L'arrêté prescrivant l'enquête publique a été signé le 8 février 2010 pour une enquête qui se déroulera en mairie du lundi 1^{er} mars au vendredi 2 avril 2010 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- le lundi 1^{er} mars 2010 de 9 h à 12 h
- le lundi 8 mars 2010 de 9 h à 12 h
- le samedi 20 mars de 14 h à 17 h
- le vendredi 2 avril 2010 de 9 h à 12 h

Le commissaire enquêteur dispose d'un mois dès la clôture de l'enquête pour rendre son rapport d'enquête.

Les personnes publiques associées ont été destinataires pour information du dossier de mise à l'enquête de la modification n° 2 du POS.

Vote des taux des impôts locaux :

M. le Maire indique que dans l'élaboration du budget principal 2010, le Conseil municipal est appelé à fixer les taux d'imposition des trois taxes locales suivantes :

- taux d'habitation,
- taxe foncière sur la propriété bâtie,
- taxe foncière sur la propriété non bâtie.

Considérant les dispositions de la loi de Finances 2010, les bases d'imposition sont revalorisées de 1,2 %.

M. Biard, responsable de la commission finances émet le vœu que soient maintenus les taux appliqués en 2009 ; c'est aussi la position de M. le Maire qui précise que les taux sont inchangés depuis 2008.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de reconduire les taux au même niveau que précédemment.

- taxe d'habitation	14,38 %
- taxe foncière sur la propriété bâtie	22,08 %

- taxe foncière sur la propriété non bâtie 44,44 %

Relocalisation de la bibliothèque :

M. le Maire rappelle la délibération n° 1/2010 du 19 janvier 2010 qui décide de la vente de l'immeuble qui abrite la bibliothèque pour un montant de 188 000 € net vendeur

Le compromis de vente a été signé le 23 janvier 2010 ce qui entraîne la relocalisation de la bibliothèque.

Les responsables de l'activité bibliothèque du Comité des fêtes ont été reçus en mairie, il leur a été proposé d'occuper pour une durée de deux à trois ans le premier étage de l'ancien presbytère sachant que la salle Maurice Pilorge a été estimée trop exigüe.

Le premier étage de l'ancien presbytère ayant été retenu, de menus travaux d'entretien et la mise en place d'étagères ont été réalisés par les employés communaux.

Il convient que le Conseil municipal confirme cette disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à la relocalisation de la bibliothèque animée par le Comité des fêtes.

Élections régionales des 14 et 21 mars 2010, tableau des permanences :

M. le Maire indique qu'il y a lieu de constituer le bureau de vote.

Le Conseil municipal procède à sa constitution par permanences de 2 heures 30.

Comptes-rendus des Commissions municipales :

Les prochaines réunions sont prévues :

- | | |
|---------------------------|---|
| - Environnement et Voirie | jeudi 25 février à 17 heures. |
| - Urbanisme | samedi 27 février à 14 heures. |
| - Bâtiments | lundi 1 ^{er} mars à 20 heures. |
| - Finances | mardi 2 mars à 20 heures |

Comptes-rendus des EPCI :

Syndicat SICA :

M. Rué, délégué indique qu'il a effectué ce jour accompagné du technicien de rivière, une première visite du ruisseau « Petite Choisille » et du fossé de Beauregard.

Il ressort de cette visite que les lieux inspectés ne présentent rien d'alarmant si ce n'est qu'en certains endroits il y aura lieu de rétablir un écoulement favorable à la pisciculture.

Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles :

Commission cadre de vie – environnement du jeudi 11 février.

Mme Bouin, membre, fait part de la nomination de M. Trystram en qualité de Président de la commission en remplacement de M. Esnault.

Il a été redéfini le rôle de la Commission et les propositions de budgets 2010 ont été présentées.

Syndicat eau potable :

M. Motard, délégué indique que le syndicat est toujours en attente de trouver un forage conséquent. De nouvelles recherches vont être effectuées sur la commune de Saint Antoine du Rocher à l'Est du bourg.

Syndicat du collège du Parc du jeudi 2 février :

Mme Bouin indique que M. Poulle, délégué de Semblançay a été élu vice-président en remplacement de M. Deligny nouvellement élu maire de Rouziers de Touraine.

Le Compte Administratif 2009 a été présenté ainsi que le règlement intérieur qui a été approuvé et qui s'applique aux personnels du syndicat.

Il n'est pas prévu d'augmenter le tarif du repas en 2010.

Ramassage des ordures ménagères « Chemin du Gâte-Soie » :

A compter du mardi 23 février 2010, dans un souci de service et de salubrité, le ramassage sera effectué au porte à porte. Pour ce qui concerne l'impasse où se situent trois habitations, leurs habitants sont appelés à déposer les ordures ménagères à l'entrée de ladite impasse en bordure du chemin du Gâte-Soie.

Cette modification de collecte permettra la disparition des bacs disposés à l'entrée du chemin et par voie de conséquence le site de dépôt.

La prochaine réunion est fixée au lundi 15 mars 2010 à 20 heures 30, salle de la mairie.

Sans autres questions, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21 heures 30.

M. le Maire,

M. Lehagre

M. Motard,

Mme Bouin,

M. Guyon,

M. Meichel,

M. Rué,

Mme De Sousa

Mme Cheruau

M. Galopin

M. Biard,

Mme Lamamy-Lacoste,

M. Savard,

M. Hatwell,

INFORMATION D'APRES CONSEIL

Plan local d'urbanisme

- La réunion publique de concertation aura lieu le vendredi 12 mars prochain à 19 heures, salle Madeleine Guillemot.
- M. Le Maire et Mme Dutertre, 1^{ère} adjointe tiendront une permanence ouverte au public le samedi 20 mars prochain de 9 heures à 11 heures.